



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'attention de: la rédaction sociale et économique

Date: 26/02/15

Maisons de repos Orpea : Des grèves et des actions chez dès le 4 mars ?

Suite au [préavis de grève déposé le 5 février](#) par le front commun syndical auprès d'Orpea (groupe commercial multinational de maisons de repos), un bureau de conciliation est prévu ce mardi 3 mars à 10H.

Cette conciliation fait suite au double refus de la direction d'Orpea de créer 20 emplois subsidiés et de répondre aux revendications des travailleurs. Ces revendications portent sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail et quelques principes de base comme le fait de disposer de matériel en suffisance.

« L'attitude » d'Orpea est incompréhensible quand on sait que ce groupe ne cesse de se développer et se vante de fidéliser ses travailleurs par une politique sociale volontariste. Ce double refus est d'autant plus inacceptable qu'il empêche une meilleure prise en charge des résidents.

Si Orpea s'obstine dans son refus et qu'aucune solution n'est trouvée à l'issue du bureau de conciliation, la direction doit s'attendre à des actions et des

mouvements de grèves dès le 4 mars. La direction ne laisse pas d'autres choix aux travailleurs que de la mettre dans de beaux draps.



Si l'actualité sociale et économique vous intéresse, n'hésitez pas à consulter [l'espace presse](#) de notre site, et à nous suivre sur les réseaux sociaux.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les responsables en charge du dossier :

Nathalie Snackers, CNE : 0477/80.87.51

Mohamed El Oualkadi, LBC : 0477/44.21.31

Francis Stevens, Setca-BBTK : 0473/88.53.88

Bert Engelaar, Centrale générale FGTB : 0472/64.19.72

Michael Dufrane, CGSLB-ACLVB : 0475/74.00.41



Julie Coumont

Responsable Communication CNE

0477/46.19.21

www.cne-gnc.be